



Présenter oralement son projet de film à une commission

vendredi 16 août 2013, par [Benoît Labourdette](#)

Je suis très régulièrement membre de commissions d'attribution d'aides financières à la production de films. Selon mon expérience, quelles sont les bonnes pratiques et les pièges ?

Pourquoi la présentation orale

Toutes les commissions n'offrent pas la possibilité aux porteurs de projets de faire une présentation orale. Mais de plus en plus ont cette pratique, qui est très précieuse à mon sens. Les projets sont tout d'abord présélectionnés sur dossier (sur le sujet de la rédaction des dossiers, c'est pour un autre article !), puis, un certain nombre de porteurs de projets sont invités à venir défendre leur projet devant la commission. Généralement, le producteur et le réalisateur sont sollicités. Il arrive, bien-sûr, qu'il n'y ait que l'un des deux qui soit présent. Ce n'est vraiment pas souhaitable.

Pourquoi c'est important

J'ai vu, de nombreuses fois, les avis sur des dossiers changer radicalement, dans le bon sens ou dans le mauvais, après la présentation orale.

« Dramaturgie » de la présentation orale

La présentation orale se déroule généralement en « trois actes » :

1. **Tour de table des présentations personnelles** : chaque membre de la commission se présente, et vous devez chacun vous présenter.
2. **Votre présentation orale** : généralement 10 à 20 minutes. Vous êtes seuls à gérer ce moment, les membres de la commission ne posent aucune question.
3. **Les questions** : généralement 15 à 25 minutes. Chaque membre de la commission a sa « marotte ». Certains sont « de votre côté », d'autre non. Il y a toujours des débats importants au sein des commissions.
4. Et enfin, après votre départ, il y a un quatrième acte sous seing privé, **la délibération**.

Enjeux de la présentation orale

Comment se fait-il que la présentation orale puisse peser tant dans l'avis d'une commission, dont les membres ont pourtant préalablement tous lu les dossiers ? N'y a-t-il pas des critères « objectifs » ?

A mon sens, il y a un certain nombre de critères « objectifs » pour la rédaction d'un dossier, notamment dans sa partie budgétaire. Mais, concernant la présentation orale, c'est tout à fait subjectif, et c'est bien le sens de la rencontre *in vivo* : confronter les subjectivités, par des membres de la commission qui ont des avis très différents (souvent les commissions sont bien constituées, par des membres très hétérogènes dans leur vision du cinéma). C'est à dire que le projet touche plus directement la sensibilité de chacun, par cette rencontre.

Alors, on pourrait argumenter qu'il y a une certaine injustice, que les gens qui sont meilleurs orateurs seront avantagés par rapport à ceux qui sont tétanisés par l'émotion. Eh bien, pas tant que cela ! En effet, généralement, les membres de la commission ont tous déjà été dans cette position de défendre eux-mêmes un projet devant un jury. Donc, chacun a bien conscience de la grande difficulté de l'exercice, et tout le monde est au clair sur le fait que l'enjeu est de juger de l'intérêt artistique et de la viabilité de réalisation d'un projet, et non d'une ou deux personnes. Donc, même si vous êtes émotionné, que vous bégayez, que sais-je, cela n'aura pas, en soi, d'impact négatif. Évidemment, c'est mieux d'être le plus à l'aise possible. Mais, de toutes façons, la situation en elle-même est une situation où on n'est pas à l'aise ! Tout le monde en est bien conscient. Et des personnes très sûres d'elles-mêmes dans la situation ne valorisent pas forcément mieux leur projet.

Mais que dire de plus que ce qui est écrit dans le dossier ?

Tout est là !

Les membres de la commission ont tous lu votre dossier, et généralement de façon attentive. N'oubliez pas que les personnes qui sont membres d'une commission ne sont pas payées (ou très peu, c'est plutôt un défraiement), et acceptent d'y siéger pour apporter quelque chose au collectif de ce secteur professionnel. Donc, chacun prend cela très au sérieux.

A mon avis, voici ce que vous pouvez aborder dans votre présentation orale :

- Faites une synthèse, très rapide, de votre projet, pour que chacun s'y « reconnecte ».
- Mais ne répétez pas votre dossier, tout le monde l'a lu.
- Expliquez où en est le projet, s'il a avancé, et à quels niveaux : en effet, bien souvent la commission a lieu plusieurs mois après que vous ayez envoyé votre dossier, donc de l'eau a coulé sous les ponts. Ce point est très important : soyez concret, emmenez les membres de la commission dans votre aventure de la réalisation de votre projet. Si des choses se sont passées, c'est que vous y croyez, c'est que vous avez l'énergie de le faire, et cela donne envie de vous soutenir.
- Donnez des détails concrets et vivants sur votre univers, vos méthodes de travail, vos autres projets, donnez l'exemple d'une scène, d'un dispositif de réalisation...
- Peut-être avez-vous fait des bouts d'essais ? Peut-être venez-vous de faire des répétitions filmées (dans le cas d'une fiction) ? Peut-être avez-vous avancé sur vos repérages (dans le cas d'un documentaire) ? Apportez des exemples.
- Bref, faites entrer vos auditeurs dans votre univers.
- Il y a bien des années, un metteur en scène de théâtre m'avait dit : « Un spectacle, c'est la proposition d'un monde ». Je crois qu'un film, et déjà un projet de film, c'est la même chose.
- Surtout, n'oubliez pas de parler de la diffusion : un film est fait pour être vu, et, à fortiori

aujourd'hui avec les nouveaux médias, vous devez penser à la façon dont ce film va exister. Les membres des commissions sont souvent très sensibles à cela : ils souhaitent aider un film qui sera vu. Ce qui ne veut pas dire qu'il s'agit d'un jugement quantitatif d'une audience potentielle, votre film peut « viser » un public pointu. Ce qui compte, c'est qu'on sente et qu'on comprenne aussi vos projets de le faire exister publiquement.

- Et enfin, situez ce projet dans votre parcours artistique (et de production, pour le producteur) : les commissions sont très sensibles au fait de « suivre » des auteurs, de soutenir des dynamiques sur la durée. Parfois, des projets très « fragiles » sont aidés, car la commission a senti le potentiel, sur le long terme, de cette personne ou de cette équipe.

Se préparer à la présentation orale

Comment se préparer à cet exercice ? Ce n'est pas une scène de théâtre. Si vous êtes deux, répartissez-vous les rôles. C'est très important, car lorsqu'il y a un déséquilibre, dans un sens ou dans l'autre, entre le réalisateur et le producteur, les membres de la commission se sentent très frustrés.

Établissez un canevas des sujets que vous aborderez chacun plutôt que répéter mot à mot votre présentation. Travaillez, vraiment, sur le contenu de votre présentation, c'est à dire de quoi vous allez parler, plutôt que sur la forme.

L'essentiel

L'essentiel, c'est d'avancer sur votre projet, et d'en faire état devant la commission. Avancer que ce soit en termes matériels, artistiques, financiers, concrets... Donc, le plus important, c'est votre film, que vous allez faire. Pour certaines étapes, il y a besoin de moyens financiers (c'est le rôle de la commission), mais pour d'autres étapes, ce qui compte, c'est votre énergie, le sens de ce projet pour vous et pour les autres, et cela ce n'est pas une question financière.

Chacun son « boulot » : le vôtre, c'est de créer quelque chose de très bien, et le « boulot » de la commission, c'est de vous soutenir financièrement pour que ce projet puisse aboutir.